

ASSEMBLÉE NATIONALE
30 octobre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Tombé

AMENDEMENT N ° II-CF676

présenté par
Mme Regol, Mme Arrighi, M. Lahais, M. Amirshahi, M. Iordanoff, Mme Balage El Mariky,
M. Duplessy, Mme Voynet, Mme Autain, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Biteau,
M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Corbière, M. Davi, M. Fournier,
Mme Garin, M. Damien Girard, M. Gustave, Mme Catherine Hervieu, Mme Laernoës, M. Lucas-
Lundy, Mme Ozenne, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, M. Roumégas,
Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, Mme Taillé-Polian,
M. Tavernier et M. Thierry

ARTICLE 49

ETAT B

Mission « Sécurités »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)		
Programmes	+	-
Police nationale	0	30 000 000
Gendarmerie nationale	0	0
Sécurité et éducation routières	0	0
Sécurité civile	30 000 000	0
TOTAUX	30 000 000	30 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à concrétiser une recommandation sénatoriale pour adapter notre sécurité civile au risque inondation. Ce dernier va en effet aller croissant en raison du réchauffement

climatique, qui accroît intensité et fréquence de ces phénomènes, qu'il s'agisse de crues de plaine, de crues de montagne, d'inondations de ruissellement ou de submersion marine.

Or les moyens dont disposent nos sapeurs-pompiers, comme l'ont montré les inondations dans le Nord et le Pas-de-Calais en 2023-2024, sont insuffisants pour faire face aux événements à venir. Il s'agit donc par cet amendement de prévoir un soutien de l'État aux investissements des SIS dans une mise à niveau nationale via l'acquisition de moyens de pompage lourds, qui font défaut aujourd'hui, ainsi que de nouveaux moyens aériens de reconnaissance et de nouveaux hélicoptères de la sécurité civile pour le sauvetage hélicopté.

L'amendement propose par conséquent un transfert de crédits de l'action 04 « Police des étrangers et sûreté des transports internationaux » du programme « Police nationale » vers l'action 13 « Soutien aux acteurs de la sécurité civile » du programme « Sécurité civile » à hauteur de 30 millions d'euros afin d'aider les SIS dans ce renouvellement.

Nous demandons au Gouvernement de lever le gage.